

SCIENCES HUMAINES

*PROGRAMME D'ÉTUDES
PRÉUNIVERSITAIRES
300.A0*

**Décision relative à la modification
d'un programme d'études préuniversitaires**

IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Titre et numéro du programme : Sciences humaines (300.A0)

Nombre total d'unités allouées pour le programme : Entre 56 2/3 et 58

Nombre d'heures-contact allouées pour le programme : Entre 1365 et 1410

Modifications proposées :

- allouer entre 705 et 750 heures-contact pour la composante de formation spécifique du programme;
- enlever la prescription du nombre d'heures-contact pour les objectifs 022K, 022L et 022M;
- enlever la prescription du nombre d'unités pour l'objectif 022Q;
- remplacer la prescription de 2 unités de l'objectif 022T par une prescription de 45 ou 60 heures-contact.

Session et année d'entrée en vigueur : Automne 2002

APPROBATION

Recommandations :



Sous-ministre adjointe
Enseignement supérieur

02-02-08

Date

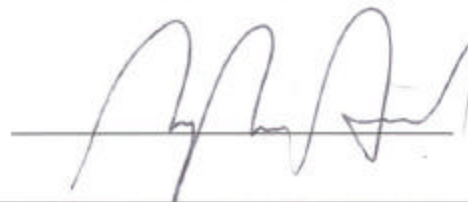


Sous-ministre

02-02-13

Date

Approbation du Ministre :



02-02-27

Date

Identification du programme

Titre du programme	:	Sciences humaines
Numéro du programme	:	300.A0
Type de sanction	:	Diplôme d'études collégiales
Conditions particulières d'admission	:	Mathématique 526 ou 536 pour les objectifs 022X, 022Y, 022Z
Nombre d'unités	:	Entre 56 2/3 et 58
— formation générale	:	26 2/3
— formation spécifique	:	Entre 30 et 31 1/3
— au total	:	Entre 56 2/3 et 58
Nombre d'heures-contact totales	:	Entre 1365 et 1410
— formation générale	:	660
— formation spécifique	:	Entre 705 et 750
— au total	:	Entre 1365 et 1410
Champ d'études	:	Sciences humaines

Il comprend les disciplines autorisées : administration, anthropologie, civilisations anciennes, économique, géographie, histoire, philosophie (quand elle n'est pas présente dans la formation générale), psychologie, science politique, science de la religion, sociologie.

La discipline mathématique et la discipline biologie peuvent contribuer à la formation spécifique pour les objectifs où elles sont précisées.

Recommandations

Sous-ministre adjoint

Date

Sous-ministre

Date

Approbation du ministre

Date

REMERCIEMENTS

L'élaboration du programme a été rendue possible grâce à l'importante collaboration du milieu collégial et du milieu universitaire.

La Direction générale de l'enseignement et de la recherche remercie les membres du Comité-conseil de la formation générale et du Comité-conseil du programme d'études préuniversitaires en Sciences humaines qui ont participé à l'élaboration de ce programme d'études. De nombreuses personnes, directeurs et directrices des études, enseignants et enseignantes, représentants et représentantes des universités, ont participé aux travaux de ces divers comités au cours des dernières années.

Membres du Comité-conseil de la formation générale :

Jacques Belleau, conseiller pédagogique, cégep de Lévis-Lauzon
André Carrier, enseignant, cégep de Lévis-Lauzon
Gaston Côté, ministère de l'Éducation
Paul Fournier, enseignant, collège André-Grasset
Jacqueline T. Giard, directrice des études, Champlain Regional College
Pierre Harrison, directeur des études, cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
John Keyes, directeur des études, collège Mérici
André Lapré, directeur des études, collège André-Grasset
Yves Lewis, directeur des études, Institut Teccart
Bertrand Malenfant, enseignant, cégep Marie-Victorin
Jean-Paul Michaud, directeur des études, cégep de Rivière-du-Loup
Christian Muckle, directeur des études, cégep de Sorel-Tracy
Lili Paillé, ministère de l'Éducation
Maurice Papineau, conseiller pédagogique, collège Ahuntsic
Richard Paquet, enseignant, collège de Limoilou
Louise Vigeant, enseignante, collège Édouard-Montpetit
Bruce Wallace, ministère de l'Éducation

Membres du Comité-conseil du programme d'études préuniversitaires en Sciences humaines :

Guy Demers, ministère de l'Éducation
Christian Dessureault, professeur, Département d'histoire, Université de Montréal
David Johnson, directeur des études, Vanier College
Richard Fillion, directeur des études, cégep de La Pocatière
Hubert Fortin, directeur des études, collège Laflèche
Brigitte Garneau, ministère de l'Éducation
Louis Lafrenière, enseignant, collège Édouard-Montpetit
Normand Laplante, professeur, Département de relations industrielles, Université du Québec à Hull
André Lecomte, enseignant, cégep de Trois-Rivières
Gérard Loriot, enseignant, collège de Valleyfield
Cheryl Jenkins, enseignante, John Abbott College
Peter Ross, directeur des études, collège de Bois-de-Boulogne
Daniel Salée, directeur de l'École des affaires publiques et communautaires, Université Concordia

ENSEMBLE D'OBJECTIFS CORRESPONDANTS

Passage du programme d'études préuniversitaires Sciences de la nature (200.B0) vers le programme d'études préuniversitaires Sciences humaines (300.A0) : l'étudiant ou l'étudiante ayant atteint les objectifs et standards 00UN, 00UP et 00UQ en Sciences de la nature (200.B0) se verra reconnaître les objectifs correspondants en Sciences humaines (300.A0) énoncés ci-dessous.

Sciences de la nature (200.B0)	Sciences humaines (300.A0)
00UN Appliquer les méthodes du calcul différentiel à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes.	022X Appliquer des méthodes du calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
00UP Appliquer les méthodes du calcul intégral à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes.	022Y Appliquer des méthodes du calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
00UQ Appliquer les méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à la résolution de problèmes.	022Z Appliquer des méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l'étude de différents phénomènes de l'activité humaine.

Passage du programme d'études préuniversitaires Sciences, lettres et arts (700.A0) vers le programme d'études préuniversitaires Sciences humaines (300.A0) : l'étudiant ou l'étudiante ayant atteint les objectifs et standards 01Y1, 01Y2, 01Y3, 01Y4 en Sciences, lettres et arts (700.A0) se verra reconnaître les objectifs correspondants en Sciences humaines (300.A0) énoncés ci-dessous.

Sciences, lettres et arts (700.A0)	Sciences humaines (300.A0)
01Y1 Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes du calcul différentiel.	022X Appliquer des méthodes du calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
01Y2 Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes du calcul intégral.	022Y Appliquer des méthodes du calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
01Y3 Analyser des phénomènes à l'aide de la méthode statistique.	022W Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décision dans des contextes d'études en sciences humaines.
01Y4 Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle.	022Z Appliquer des méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l'étude de différents phénomènes de l'activité humaine.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

VOCABULAIRE UTILISÉ

PREMIÈRE PARTIE : VUE D'ENSEMBLE

FINALITÉ DU PROGRAMME.....	1
BUTS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME.....	1
EXPLICITATION DES BUTS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME.....	2
BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE.....	5
INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE	7
LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME	8
Formation générale commune	8
Formation générale propre.....	8
Formation générale complémentaire	9
Formation spécifique.....	9
Objectifs et standards communs à tous les étudiants et étudiantes du programme.....	9
Objectifs et standards au choix selon les profils.....	10

DEUXIÈME PARTIE : OBJECTIFS ET STANDARDS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE.....	13
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE	27
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE.....	35
FORMATION SPÉCIFIQUE.....	49
Objectifs et standards communs à tous les étudiants et étudiantes du programme	51
Objectifs et standards au choix selon les profils.....	63

ANNEXE : INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme Sciences humaines est un programme d'études préuniversitaires du ministère de l'Éducation. Il a été conçu en conformité avec le cadre d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche. Ce cadre :

- inscrit les programmes d'études préuniversitaires dans une véritable continuité avec les programmes d'études universitaires;
- prône l'approche programme;
- vise une éducation centrée sur la maîtrise des apprentissages, selon une approche dite « par compétences »;
- vise une éducation qui contribue au développement intégral de la personne.

Ce cadre exige la participation de partenaires de l'enseignement collégial et de l'enseignement universitaire. En effet, l'élaboration des programmes d'études préuniversitaires en objectifs et standards se fait avec la collaboration de comités-conseils composés de représentants des universités et des directions des études, et des enseignants et enseignantes des collèges.

Le programme Sciences humaines comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études collégiales (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire à la formation spécifique (4 unités) et une composante de formation spécifique (entre 30 et 31 1/3 unités).

Le présent document est divisé en deux parties. La première partie donne une vue d'ensemble du programme. La seconde décrit les objectifs et standards de la formation générale et de la formation spécifique.

VOCABULAIRE UTILISÉ

Programme

Un programme est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Finalité

La finalité des programmes d'études préuniversitaires est de préparer l'étudiant ou l'étudiante aux études universitaires grâce à une formation axée sur l'intégration de la formation générale et de la formation spécifique et sur le transfert des apprentissages. Elle doit aussi traduire les exigences d'un continuum de formation orientée vers la réussite d'études universitaires.

Buts généraux

Les buts généraux des programmes d'études préuniversitaires orientent l'élaboration de chaque programme, en faisant ressortir des cibles qui pourront favoriser sa cohérence de même que l'intégration et le transfert des apprentissages. En facilitant l'harmonisation des visées éducatives de la formation générale avec celles de la formation spécifique, les buts généraux concrétisent la finalité du programme, c'est-à-dire l'acquisition par l'étudiant ou l'étudiante de capacités essentielles à la réussite d'études universitaires.

Compétences

En ce qui concerne la formation préuniversitaire, les compétences reposent à la fois sur des connaissances, des habiletés, des attitudes, etc., dont l'acquisition ou la maîtrise est nécessaire pour réussir des études universitaires dans des domaines précis.

Objectifs

Les objectifs des programmes d'études préuniversitaires déterminent les résultats attendus chez l'étudiant ou l'étudiante. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise de compétences propres à l'enseignement collégial et nécessaires en vue de poursuivre des études universitaires dans des domaines d'études précis.

Dans le contexte de l'élaboration et de la présentation officielle des programmes d'études préuniversitaires, chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé et des éléments.

Énoncé de la compétence

L'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale et de l'analyse des besoins de formation universitaire.

Éléments

Les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Le standard correspond au niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise de compétences propres à l'enseignement collégial et nécessaires en vue de poursuivre des études universitaires dans des domaines d'études précis.

Critères de performance

Les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie dans un programme d'études préuniversitaires sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE :
VUE D'ENSEMBLE

FINALITÉ DU PROGRAMME

Le programme Sciences humaines au collégial vise à rendre l'étudiant ou l'étudiante apte à poursuivre des études universitaires dans les grands domaines des sciences humaines, du droit, des sciences de l'éducation et des sciences de l'administration, par une formation scientifique basée sur l'acquisition et l'intégration de connaissances et de méthodes de diverses disciplines des sciences humaines.

BUTS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME

Les buts généraux du programme sont :

- distinguer les principaux faits, notions et concepts de nature disciplinaire et transdisciplinaire reliés à l'objet d'étude : le phénomène humain;
- expliquer des théories, des lois, des modèles, des écoles de pensée en rapport avec leurs auteurs et avec les réalités concernées;
- situer divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation;
- démontrer les qualités d'un esprit scientifique et critique ainsi que des habiletés liées à des méthodes, tant qualitatives que quantitatives, appropriées aux sciences humaines;
- utiliser des méthodes de travail et de recherche nécessaires à la poursuite de ses études;
- utiliser les technologies de traitement de l'information appropriées;
- communiquer sa pensée de façon claire et correcte dans la langue d'enseignement;
- lire et comprendre des documents de base en sciences humaines diffusés dans la langue seconde;
- intégrer ses acquis tout au cours de sa démarche d'apprentissage dans le programme.

La manière de prendre en considération les buts généraux du programme appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Chaque discipline retenue par l'établissement pour la mise en œuvre du programme peut en tenir compte en recourant au vocabulaire et à la logique qui lui sont propres. Par ailleurs, chaque cours contribue à l'atteinte d'une partie, d'un ou de plusieurs de ces buts. Ce qui importe, c'est qu'ils soient tous pris en charge, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objectifs précis d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme étant essentiels à la poursuite des études en sciences humaines à l'université et que le diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines doit en attester l'atteinte.

EXPLICITATION DES BUTS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME

Chaque but général est explicité de la manière suivante :

Distinguer les principaux faits, notions et concepts de nature disciplinaire et transdisciplinaire reliés à l'objet d'étude : le phénomène humain

Selon que l'objet d'étude est concret ou abstrait, les sciences sont dites empiriques ou formelles. Les sciences humaines appartiennent au premier groupe, leur objet d'étude étant l'être humain, sous tous ses aspects, dans un contexte tant local que mondial.

Le terme de notions est réservé aux connaissances les plus élémentaires, aux rudiments du savoir, devant dans certains cas l'expérience ou débouchant sur des considérations morales. Quant aux faits, ils sont les évidences empiriques qui permettent aux sciences humaines d'appréhender la réalité, et constituent les données indispensables à la définition opérationnelle des concepts. L'intérêt porté aux concepts est lié à leur place dans le contexte de théories, de modèles, de lois ou d'écoles de pensée.

Toutes les disciplines du programme, distinctement ou conjointement, contribuent à l'acquisition des connaissances de base par l'étudiant ou l'étudiante. C'est à travers ces disciplines également que s'amorce l'apprentissage de diverses terminologies dont certaines sont particulières au domaine des sciences humaines.

Expliquer des théories, des lois, des modèles, des écoles de pensée en rapport avec leurs auteurs et avec les réalités concernées

Les théories, lois, modèles et écoles de pensée sont présentés pour mieux expliquer un phénomène. Il importe que l'étudiant ou l'étudiante puisse y recourir, et comprenne leur articulation et leur rôle dans l'évolution des savoirs. Certaines de ces constructions intellectuelles sont éphémères, alors que d'autres ne peuvent pas, à ce jour, être réfutées. Il importe également que l'étudiant ou l'étudiante en saisisse les potentialités et les limites, et puisse les situer dans leur contexte d'émergence.

Par ailleurs, même si la connaissance des éléments principaux des théories, lois, modèles et écoles de pensée prime sur la capacité de les attribuer à leurs auteurs, il n'en est pas moins pertinent de reconnaître l'apport respectif de ces derniers, d'autant plus qu'ils conservent longtemps une valeur de référence dans l'évolution des connaissances d'un champ d'études donné.

Situer divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation

Les différentes disciplines des sciences humaines étudient sous plusieurs angles l'être humain et son environnement. À l'ère de la mondialisation et de la mondialité, l'étudiant ou l'étudiante devrait non seulement connaître des faits de sociétés localisées aux antipodes les unes des autres, mais aussi pouvoir situer divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation.

C'est par les cours de la formation générale autant que par ceux de la formation spécifique que l'étudiant ou l'étudiante aura l'occasion de manifester ces capacités qui l'inciteront, entre autres, à devenir un citoyen ou une citoyenne responsable.

Démontrer les qualités d'un esprit scientifique et critique, ainsi que des habiletés liées à des méthodes, tant qualitatives que quantitatives, appropriées aux sciences humaines

L'activité scientifique requiert une préparation mentale favorisant la démarche de celui ou de celle qui la réalise. L'esprit scientifique se distingue par des qualités qui relèvent le plus souvent de l'objectivité, du raisonnement, de l'ouverture d'esprit, de la distanciation, de la méthode, de la rigueur, du questionnement et de l'esprit critique. À ces dispositions mentales indispensables à toute personne qui fait de la recherche s'ajoute souvent l'appropriation d'un code d'éthique ou de déontologie visant à assurer le respect des sujets d'étude, du public et de la communauté scientifique.

L'esprit scientifique s'acquiert plus aisément par la pratique. La formation spécifique du programme, par la dimension pratique de ses cours, offre à l'étudiant ou à l'étudiante l'occasion de parfaire les qualités d'un esprit scientifique et d'acquérir les habiletés liées à des méthodes appropriées aux sciences humaines. Au terme de sa formation, il ou elle doit être capable de réaliser toutes les étapes d'une recherche scientifique de base, en utilisant une méthodologie appropriée aux sciences humaines.

Utiliser des méthodes de travail et de recherche nécessaires à la poursuite de ses études

Cela comprend tous les moyens, les procédés et les règles destinés à faciliter l'apprentissage. Parmi les méthodes de travail et de recherche les plus utiles à la poursuite des études, on compte notamment les stratégies d'étude, la préparation aux épreuves, la recherche documentaire, la recension des écrits, l'organisation et la présentation des différents types de travaux écrits, la préparation à l'exposé oral, l'utilisation de l'ordinateur, le travail d'équipe et l'analyse de données.

Les activités du programme doivent permettre l'initiation à diverses méthodes de travail. Toutefois, il incombe à l'étudiant ou l'étudiante de parfaire ses habiletés et d'en acquérir de nouvelles, en consultant les ouvrages qui lui sont suggérés par les enseignants et les enseignantes du programme ou mis à sa disposition par l'établissement d'enseignement. Il importe que l'étudiant ou l'étudiante développe sa capacité à apprendre de façon autonome.

Utiliser les technologies de traitement de l'information appropriées

À l'ère de la mondialisation de la communication, l'étudiant ou l'étudiante en sciences humaines doit être en mesure d'utiliser, parmi les outils technologiques, l'ordinateur et ses périphériques les plus connus, et les principaux types de logiciels de traitement de l'information (traitement de texte, logiciels spécialisés, etc.) en sciences humaines pour soutenir ses activités d'apprentissage.

Communiquer sa pensée de façon claire et correcte dans la langue d'enseignement

L'étudiant ou l'étudiante doit savoir s'exprimer correctement, à l'oral et à l'écrit, et utiliser un niveau de langage adapté au type de communication et à l'auditoire. Il ou elle doit être capable notamment d'écrire correctement; de relater des faits; de formuler, d'exposer et de transmettre ses idées; de discuter; d'argumenter; de créer; de produire une oeuvre, etc. Toute communication pertinente et cohérente doit être sous-tendue par la maîtrise de la forme (structure, orthographe, syntaxe, terminologie).

Lire et comprendre des documents de base en sciences humaines diffusés dans la langue seconde

Le seuil de compréhension en langue seconde est établi par le collègue en tenant compte des acquis de l'étudiant ou l'étudiante et du contexte général des études universitaires à poursuivre. À cet égard, le choix des documents de base, écrits ou autres, doit témoigner de la diversité des sources d'information auxquelles l'étudiant ou l'étudiante peut se référer et d'une progression sur le plan des difficultés de compréhension.

Intégrer ses acquis tout au cours de sa démarche d'apprentissage dans le programme

L'intégration des acquis de formation concerne la combinaison de connaissances disciplinaires, d'habiletés liées à des méthodes et d'attitudes permettant de développer une vision globale des phénomènes étudiés. Cette intégration peut aussi incorporer des acquis personnels de l'étudiant ou l'étudiante.

L'étudiant ou l'étudiante doit percevoir une continuité entre les cours d'une même discipline et établir des liens entre différentes disciplines du programme. Pour comprendre et intervenir dans des situations nouvelles, il ou elle doit également pouvoir appliquer ses acquis de formation.

L'intégration des acquis de formation doit s'effectuer continûment et progressivement dans le programme et elle doit être soutenue et favorisée par l'ensemble des cours. À travers son cheminement scolaire, l'étudiant ou l'étudiante doit devenir plus conscient ou consciente de son processus d'apprentissage, de façon à pouvoir poursuivre, consolider ou rectifier son projet de formation et, au besoin, réajuster ses objectifs.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- ☒ la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- ☒ la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- ☒ une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- ☒ la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- ☒ la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- ☒ la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- ☒ une éthique personnelle et sociale;
- ☒ une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- ☒ la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- ☒ conceptualisation, analyse et synthèse;
- ☒ cohérence du raisonnement;
- ☒ jugement critique;
- ☒ qualité de l'expression;
- ☒ application des savoirs à l'analyse de situations;

- ↖ application des savoirs à la détermination de l'action;
- ↖ maîtrise de méthodes de travail;
- ↖ retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- ↖ autonomie;
- ↖ sens critique;
- ↖ conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ↖ ouverture d'esprit;
- ↖ créativité;
- ↖ ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- ↖ la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :

- ↖ langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
- ↖ philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
- ↖ éducation physique : 3 unités;
- ↖ langue seconde : 2 unités;

- ↖ la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :

- ↖ langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
- ↖ philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
- ↖ langue seconde : 2 unités;

- ↖ la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :

- ↖ sciences humaines;
- ↖ culture scientifique et technologique;
- ↖ langue moderne;
- ↖ langage mathématique et informatique;
- ↖ art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q., c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, version révisée 1998).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation générale commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explicitation de la séquence des objectifs et standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document.

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : 16 2/3 unités

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou
0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou
0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou
0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : 6 unités

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou

000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage
ou courant liées à son champ d'études.

000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : 4 unités

000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches
propres aux sciences humaines.

000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la
technologie.

000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.

0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.

0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société
contemporaine.

0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou
informatiques à des fins d'usage courant.

0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

0014 Réaliser une production artistique.

FORMATION SPÉCIFIQUE : entre 30 et 31 1/3 unités

Objectifs communs à tous les étudiants et étudiantes du programme

022K Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux.

022L Reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la
civilisation occidentale.

- 022M Expliquer les fondements économiques de la vie en société.
- 022N Discerner l'apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain.
- 022P Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines.
- 022Q Appliquer la démarche scientifique à une recherche empirique en sciences humaines.
- 022R Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain.
- 022S Appliquer à la compréhension du phénomène humain, dans des situations concrètes, des notions disciplinaires.
- 022T Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme.

Objectifs et standards au choix selon les profils

- 022U Réaliser une production contribuant à l'enrichissement de ses connaissances disciplinaires.
- 022V Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction.
- 022W Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décision dans des contextes d'études en sciences humaines.
- 022X Appliquer des méthodes du calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
- 022Y Appliquer des méthodes du calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.
- 022Z Appliquer des méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l'étude de différents phénomènes de l'activité humaine.

DEUXIÈME PARTIE :
OBJECTIFS ET STANDARDS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître le propos du texte. 2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3. Choisir les éléments d'analyse. 4. Élaborer un plan de rédaction. 5. Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation juste des éléments importants du propos du texte. 2.1 Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. 2.2 Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. 3.1 Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Utilisation appropriée des éléments d'analyse. 5.2 Pertinence des exemples choisis. 5.3 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.4 Précision et richesse du vocabulaire. 5.5 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.6 Respect du registre de langue approprié. 5.7 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Français
Pondération : 2-2-3
Nombre d'unités : 2 1/3

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4. Élaborer un plan de dissertation. 5. Rédiger et réviser une dissertation explicative. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. 2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Développement approprié des idées. 5.3 Pertinence des exemples choisis. 5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.5 Précision et richesse du vocabulaire. 5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.7 Respect du registre de langue approprié. 5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Français
Pondération : 3-1-3
Nombre d'unités : 2 1/3

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier des textes de la littérature québécoise.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2. Comparer des textes. 3. Déterminer un point de vue critique. 4. Élaborer un plan de rédaction. 5. Rédiger et réviser une dissertation critique. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. 2.1 Choix pertinent des critères de comparaison. 2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. 3.1 Pertinence du point de vue critique. 4.1 Pertinence et cohérence du plan. 4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Emploi d'arguments appropriés. 5.3 Justification du point de vue critique. 5.4 Pertinence des exemples choisis. 5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.6 Précision et richesse du vocabulaire. 5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.8 Respect du registre de langue approprié. 5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Pondération : Nombre d'unités :</p>	<p>Français 3-1-4 2 2/3</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité. 2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions. 3. Produire une argumentation sur une question philosophique. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. 1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. 1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution. 2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. 2.2 Référence au contexte sociohistorique de la contribution. 2.3 Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution. 3.1 Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. 3.2 Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. 3.3 Respect des règles de l'argumentation. 3.4 Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Pondération : Nombre d'unités :</p>	<p>Philosophie 3-1-3 2 1/3</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. 1.2 Usage approprié des concepts clés. 2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions. 2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. 3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. 3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. 3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. 3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-0-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir la relation entre son mode de vie et sa santé. 2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé. 3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière. 4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Utilisation appropriée de la documentation. 1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé. 2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. 2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques. 3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. 3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. 3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique. 4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</p> <p>Élément</p> <p>1. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.</p> <p>1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels.</p> <p>1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs.</p> <p>1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.</p> <p>1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.</p> <p>1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.</p> <p>1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 0-2-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2. Gérer un programme personnel d'activités physiques. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. 2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. 2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. 2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. 2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. 2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités. 2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral simple. 2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 3. S'exprimer oralement. 4. Rédiger un texte. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots. 3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. 3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. 3.3 Échanges d'idées pertinents. 3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables. 4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier. 4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral authentique. 2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 3. S'exprimer oralement. 4. Rédiger un texte. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. 1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. 2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments. 3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. 3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes. 3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé. 3.4 Prononciation, intonation et débit convenables. 4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Pondération : Nombre d'unités :</p>	<p>Anglais, langue seconde 2-1-3 2</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. 4. Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. 2.1 Identification du sens général. 2.2 Distinction précise des principaux éléments du texte. 2.3 Identification de la structure du texte. 2.4 Identification de l'intention de l'auteur. 3.1 Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou des documents. 3.2 Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. 3.3 Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. 3.4 Prononciation, intonation et débit généralement corrects. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. 4.4 Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Pondération : Nombre d'unités :</p>	<p>Anglais, langue seconde 2-1-3 2</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.</p> <p>Éléments</p> <p>1. Présenter oralement l'analyse d'une production socio-culturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes.</p> <p>1.2 Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.</p> <p>1.3 Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.</p> <p>1.4 Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.</p> <p>1.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.</p> <p>2.1 Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots.</p> <p>2.2 Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.</p> <p>2.3 Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.</p> <p>2.4 Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.</p> <p>2.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique.</p> <p>2.6 Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Produire différents types de discours oraux et écrits.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre. 2. Déterminer un sujet et un objectif de communication. 3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires. 4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication. 5. Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 6. Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. 1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. 1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication. 2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication. 3.1 Choix approprié des sources d'information. 3.2 Choix pertinent des éléments d'information. 4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. 4.2 Choix judicieux des moyens d'expression. 5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes. 5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. 5.3 Précision et richesse du vocabulaire. 5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit. 6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. 6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. 6.3 Précision et richesse du vocabulaire. 6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	

Discipline : Français
Nombre d'heures-contact : 60
Nombre d'unités : 2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. 2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. 3. Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Définition des notions de base de l'éthique. 1.2 Utilisation appropriée des notions. 1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. 2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. 3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. 3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation. 3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. 3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. 4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques. 4.2 Justification rationnelle de la position choisie. 4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4. Rédiger un court texte lié à son champ d'études. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. 3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. 3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 3.3 Propos pertinents. 3.4 Application satisfaisante du code grammatical. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. 4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. 4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. 3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4. Rédiger un texte lié à son champ d'études. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. 1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message. 2.1 Reconnaissance du sens général. 2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise. 3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert. 3.2 Communication appropriée à la situation. 3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. 3.4 Application convenable du code grammatical. 4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. 4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. 3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4. Produire des communications écrites liées à son champ d'études. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. 2.1 Identification du sens général. 2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. 3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. 3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. 3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. 4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert. 4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.</p> <p>Éléments</p> <p>1. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2. Analyser des textes complexes.</p> <p>3. Rédiger un texte lié à son champ d'études.</p> <p>4. S'exprimer en anglais à partir de sources en français.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.</p> <p>1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</p> <p>1.3 Emploi judicieux du vocabulaire.</p> <p>1.4 Utilisation correcte du code grammatical.</p> <p>1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.</p> <p>2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.</p> <p>2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite.</p> <p>2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.</p> <p>3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</p> <p>3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.</p> <p>4.1 Respect du sens.</p> <p>4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.</p> <p>4.3 Emploi d'une terminologie équivalente.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. 2. Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines. 3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement.</p> <p>À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.</p> <p>À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. 1.2 Description des principales approches utilisées en sciences humaines. 2.1 Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. 3.1 Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. 3.2 Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. 2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. 3. Établir des conclusions. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Présentation de l'historique de la problématique. 1.2 Utilisation des concepts et du langage appropriés. 1.3 Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique. 2.1 Formulation claire d'une question. 2.2 Sélection de données documentaires pertinentes. 2.3 Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête. 3.1 Utilisation appropriée de la méthode choisie. 3.2 Détermination de critères d'appréciation appropriés. 3.3 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. 3.4 Élargissement de la question analysée.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types. 2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie. 3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 4. Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. 1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. 3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. 4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type. 2. Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique. 3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement ou en équipe.</p> <p>À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.</p> <p>En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.</p> <p>À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Description claire et précise du problème. 2.2 Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). 3.1 Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. 3.2 Respect de la procédure expérimentale établie. 3.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. 3.4 Présentation claire et adéquate des résultats. 3.5 Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Saisir le sens d'un message oral. 2. Saisir le sens d'un message lu. 3. Exprimer oralement un message simple. 4. Écrire un texte sur un sujet donné. <hr/> <p>1. On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. <p>Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. <p>À partir de mises en situation sur des thèmes connus. À l'aide d'outils de référence.</p> <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. 1.3 Association logique entre les éléments du message. 2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. 2.3 Association logique entre les éléments du message. 3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 3.2 Application appropriée des règles grammaticales. 3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. 3.5 Prononciation intelligible. 3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. 3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue. 4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base. 4.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. 4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. 4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.</p> <p>Éléments</p> <p>1. Saisir le sens d'un message entendu.</p> <p>2. Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.</p> <p>4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <p>À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. À partir : - de situations usuelles de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. À l'aide d'outils de référence.</p> <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. 1.3 Association logique entre les éléments du message. 2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. 2.3 Association logique entre les éléments du message. 3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. 3.2 Application appropriée des règles grammaticales. 3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. 3.5 Prononciation intelligible. 3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. 3.7 Dialogue. 4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. 4.2 Application appropriée des règles grammaticales. 4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. 4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. 4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. 4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.</p> <p>Éléments</p> <p>1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.</p> <p>2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.</p> <p>3. Échanger verbalement sur un sujet.</p> <p>4. Rédiger un texte de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques. À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). À partir des documents à portée socioculturelle. À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.</p> <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. 1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue. 2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. 2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue. 3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. 3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant. 3.3 Prononciation et intonation justes. 3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant. 3.5 Cohérence du message exprimé. 3.6 Réponses pertinentes à des questions. 4.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. 4.2 Justesse du vocabulaire. 4.3 Cohérence de l'ensemble du texte. 4.4 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique. 2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. 3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir. 4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. 5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Distinction de notions et de concepts de base. 1.2 Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie. 2.1 Résumé descriptif de quelques grandes étapes. 3.1 Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. 4.1 Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. 5.1 Identification de quelques grandes influences. 5.2 Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. 5.3 Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique. 2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis. 3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes. 4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. À partir des besoins de la vie courante. À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Brève définition des notions. 1.2 Exécution correcte des opérations de base. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie. 2.1 Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. 2.2 Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. 2.3 Choix approprié en fonction des besoins. 3.1 Démarche planifiée et méthodique. 3.2 Utilisation correcte des outils et des procédés. 3.3 Résultats satisfaisants par rapport au contexte. 3.4 Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. 4.1 Interprétation juste en tenant compte du contexte. 4.2 Formulation claire et précise de l'interprétation.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. 2. Caractériser des courants artistiques. 3. Commenter un produit artistique. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À partir d'une production artistique désignée. À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. 2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel. 3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Réaliser une production artistique.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique. 2. Utiliser le médium. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À l'occasion d'un exercice pratique. Dans un contexte de création ou d'interprétation. À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres. 2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. 2.2 Application adéquate des techniques artistiques. 2.3 Respect des exigences du mode de production.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION SPÉCIFIQUE

***OBJECTIFS ET STANDARDS COMMUNS
À TOUS LES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU PROGRAMME***

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Démontrer l'apport de la psychologie dans la compréhension de l'être humain. 2. Distinguer les principales perspectives, écoles de pensée et leurs représentants, ainsi que la méthodologie en usage en psychologie. 3. Décrire les processus biologiques, cognitifs et affectifs à la base du comportement humain. 4. Démontrer le processus d'adaptation de l'individu à son environnement. 5. Interpréter divers comportements humains à l'aide de concepts et de théories issus de la psychologie. 	<p>Critères de performance</p> <p>Utilisation juste des concepts et du vocabulaire appropriés en psychologie.</p> <p>Distinction claire des perspectives, des écoles de pensée et des champs d'intervention marquants en psychologie.</p> <p>Explication de la méthodologie en usage en psychologie en fonction des principales découvertes sur le comportement humain.</p> <p>Description correcte des processus biologiques, cognitifs et affectifs, et de leur interaction.</p> <p>Illustration adéquate de processus d'adaptation de l'individu à son environnement.</p> <p>Interprétation adéquate de divers comportements humains selon différentes approches en psychologie.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Champ d'études : Sciences humaines</p> <p>Discipline : Psychologie</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rappeler les contributions significatives des civilisations qui sont à l'origine du monde occidental. 2. Retracer la façon dont la civilisation occidentale s'est constituée dans son évolution temporelle et spatiale. 3. Démontrer l'importance des documents dans la construction des savoirs historiques. 4. Analyser les principales transformations de la civilisation occidentale. 5. Distinguer différents points de vue de l'histoire sur des faits historiques. 	<p>Critères de performance</p> <p>Connaissance adéquate de l'origine et du développement de la civilisation occidentale.</p> <p>Utilisation appropriée de concepts employés en histoire.</p> <p>Interprétation correcte d'au moins un document utilisé en histoire de la civilisation occidentale (document d'archives, plan, carte, traité, acte notarié, etc.).</p> <p>Analyse rigoureuse d'au moins un événement, une époque ou un personnage, dans la perspective du développement de la civilisation occidentale.</p> <p>Présentation pertinente de la diversité des points de vue par rapport à un problème spécifique en histoire.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Champ d'études : Sciences humaines</p> <p>Discipline : Histoire</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer les fondements économiques de la vie en société.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Discerner l'apport spécifique de l'économie à la compréhension de l'organisation sociale. 2. Expliquer le fonctionnement général d'une économie de marché mixte et ouverte. 3. Identifier des grands courants de pensée en économie. 4. Mesurer et interpréter l'activité économique à partir des principaux indicateurs économiques, dans le cadre d'une analyse de conjoncture. 5. Expliquer les politiques économiques, à partir d'un modèle de l'activité macroéconomique. 6. Établir des liens entre la théorie et l'actualité économique. 	<p>Critères de performance</p> <p>Explication adéquate de la contribution de l'économie à la compréhension de l'organisation sociale.</p> <p>Identification formelle, dans leur cadre institutionnel, des rôles et des interactions des agents économiques.</p> <p>Repérage correct de grands courants de pensée en économie et d'auteurs représentatifs.</p> <p>Caractérisation, utilisation et interprétation appropriées des indicateurs économiques.</p> <p>Explication juste des politiques économiques pertinentes dans la conjoncture.</p> <p>Représentation conforme de modèles et de théories économiques.</p> <p>Analyse rigoureuse de l'actualité économique.</p> <p>Utilisation judicieuse et rigoureuse de méthodes quantitatives utilisées en économie.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Champ d'études :</p> <p>Discipline :</p> <p>Nombre d'unités :</p>	<p>Sciences humaines</p> <p>Économique</p> <p>2</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Discerner l'apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaître le développement du corpus de connaissances étudié. 2. Connaître et comprendre les principaux faits, notions, concepts, théories, méthodes et autres composantes déterminant ce corpus de connaissances. 3. Démontrer la pertinence et la portée de ces composantes disciplinaires dans la compréhension du phénomène humain. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Dans le cadre d'au moins une discipline du champ d'études des sciences humaines contribuant à l'initiation.</p> <p>Critères de performance</p> <p>Explication adéquate de la contribution de ce corpus de connaissances à la compréhension d'une situation, d'un problème ou d'une question.</p> <p>Démonstration de la compréhension d'éléments théoriques de ce corpus de connaissances et, s'il y a lieu, d'une autre de ses composantes jugée déterminante.</p> <p>Description ou application sommaire des principales composantes utilisées dans l'étude d'une situation, d'un problème ou d'une question.</p> <p>Appréciation juste de l'apport de ce corpus de connaissances.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Champ d'études :</p> <p>Discipline :</p> <p>Précision :</p>	<p>Sciences humaines</p> <p>Administration, anthropologie, civilisations anciennes, géographie, philosophie (quand elle n'est pas présente dans la formation générale), science politique, science de la religion ou sociologie</p> <p>La discipline mathématique et la discipline biologie peuvent contribuer à l'atteinte partielle de cet objectif.</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Situer l'analyse des données, en particulier leur interprétation, à l'intérieur de la démarche scientifique en sciences humaines. 2. Présenter des données sous des formes adéquates. 3. Analyser des données à l'aide de différentes mesures. 4. Établir la nature et l'intensité du lien entre des variables. 5. Estimer des paramètres d'une population à partir des statistiques correspondantes obtenues sur un échantillon. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>En utilisant, entre autres, des données publiques ou privées à l'usage des sciences humaines. À l'aide, entre autres, d'un logiciel approprié au traitement de données et d'une calculatrice permettant le traitement statistique à deux variables.</p> <p>Critères de performance</p> <p>Utilisation juste des notions et du vocabulaire appropriés. Distinction des types de variables et des échelles de mesure. Organisation judicieuse de données sous forme de tableaux et de graphiques. Utilisation correcte et interprétation des mesures de tendance centrale, de dispersion et de position, de taux, de proportions, de pourcentages, d'indices, de ratios et des mesures de variation dans le temps. Identification plausible de la méthode d'échantillonnage utilisée d'après un échantillon observé de la population visée. Estimation par intervalle d'une moyenne et d'une proportion dans une population, en tenant compte du niveau de confiance. Vérification formelle de la présence d'un lien statistique entre deux variables, par le test d'indépendance du khi-carré, et qualification de l'intensité du lien à l'aide d'un coefficient approprié. Identification de la présence d'un lien linéaire entre deux variables à partir d'un nuage de points, du coefficient de corrélation linéaire, et description du lien à l'aide de la droite de régression. Lecture critique de textes comportant de l'information de nature quantitative.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Champ d'études : Sciences humaines Discipline : À l'intérieur du champ d'études ou mathématique Nombre d'heures-contact : 60 * Nombre d'unités : 2</p> <p>* Le collège peut déterminer des activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre cet objectif (Code 022P) et l'objectif (Code 022W) avec les particularités suivantes :</p> <p>Discipline : Mathématique Nombre d'heures-contact : 75 Nombre d'unités : 2 2/3</p>	

CODE : 022Q	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer la démarche scientifique à une recherche empirique en sciences humaines.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Expliquer les caractéristiques de la démarche scientifique en sciences humaines. 2. Définir un problème de recherche. 3. Choisir une méthode et une technique de recherche en lien avec le problème défini. 4. Construire un instrument de collecte de données selon la méthode et la technique de recherche choisies. 5. Réaliser la collecte de données avec l'instrument construit. 6. Analyser les données recueillies. 7. Interpréter les résultats de la recherche. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement et en équipe. À partir d'une démarche scientifique appliquée à l'objet d'étude : le phénomène humain. Dans le cadre de la rédaction d'un rapport de recherche, suivant les règles du genre. À l'aide d'un logiciel approprié au type de recherche effectuée.</p> <p>Critères de performance</p> <p>Explication sommaire des caractéristiques de la démarche scientifique en sciences humaines. Formulation correcte d'un problème de recherche. Justification du choix de la méthode et de la technique de recherche. Construction d'un instrument de collecte de données adapté au problème défini. Choix approprié d'une population * et d'un échantillon de recherche. Utilisation judicieuse de l'instrument de collecte de données. Saisie et traitement adéquats des données recueillies. Analyse méthodique des données. Interprétation cohérente des résultats selon le problème défini.</p> <p>* Le mot population renvoie à l'ensemble des éléments du même genre sur lesquels porte la recherche.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Champ d'études : Sciences humaines Nombre d'heures-contact : 60</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaître et comprendre des faits, notions, concepts, théories, méthodes et autres composantes relatives à une partie d'un corpus de connaissances disciplinaires. 2. Analyser, sous différents aspects, des cas, situations ou problèmes. 3. Traiter d'un thème en s'appuyant sur des acquis disciplinaires. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Dans le cadre d'au moins une discipline du champ d'études des sciences humaines ayant fait l'objet d'une initiation.</p> <p>Critères de performance</p> <p>Démonstration judicieuse de la compréhension des composantes de caractère théorique ou autre. Démonstration d'une capacité à faire des liens appropriés entre les notions théoriques et des cas, situations ou problèmes. Traitement du thème choisi, sous plusieurs aspects, en s'appuyant sur des sources et des arguments appropriés et variés.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Champ d'études :</p> <p>Précision :</p>	<p>Sciences humaines</p> <p>La discipline mathématique et la discipline biologie peuvent contribuer à l'atteinte partielle de cet objectif.</p>

CODE : 022S	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer à la compréhension du phénomène humain, dans des situations concrètes, des notions disciplinaires.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier des situations concrètes susceptibles d'être étudiées. 2. Utiliser des notions disciplinaires applicables à ces situations. 3. Employer une stratégie permettant d'étudier ces situations. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Dans le cadre d'au moins une discipline du champ d'études des sciences humaines ayant fait l'objet d'une initiation.</p> <p>Critères de performance</p> <p>Sélection appropriée de situations concrètes. Compréhension suffisante des notions retenues pour l'application. Utilisation d'une stratégie appropriée pour l'investigation. Établissement de liens significatifs entre le matériel traité et les notions disciplinaires utilisées.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Champ d'études :</p> <p>Précision :</p>	<p>Sciences humaines</p> <p>La discipline mathématique et la discipline biologie peuvent contribuer à l'atteinte partielle de cet objectif.</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rappeler des apprentissages significatifs de son programme dans un contexte donné. 2. Appliquer ces apprentissages dans de nouvelles situations. 3. Réaliser une production finale significative. 4. Évaluer régulièrement sa démarche d'apprentissage. 5. Évaluer sa production finale. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Dans le cadre d'une réalisation individuelle ou collective.</p> <p>Critères de performance</p> <p>Relevé significatif de ses apprentissages. Application pertinente de ses apprentissages dans des situations nouvelles. Utilisation judicieuse d'au moins deux disciplines du champ d'études des sciences humaines. Utilisation adéquate de méthodes de travail et de recherche. Emploi efficace de technologies de traitement de l'information appropriées. Communication orale et écrite claire et correcte dans la langue d'enseignement. Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message diffusé dans la langue seconde. Examen critique de sa démarche d'apprentissage. Examen critique de sa production finale.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Champ d'études : Sciences humaines Nombre d'heures-contact : 45 ou 60</p>	

OBJECTIFS ET STANDARDS AU CHOIX SELON LES PROFILS

OBJECTIF		STANDARD	
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation	
Réaliser une production contribuant à l'enrichissement de ses connaissances disciplinaires.		Dans le cadre d'au moins une discipline du champ d'études des sciences humaines ayant fait l'objet d'un approfondissement ou d'une application.	
Éléments		Critères de performance	
1. Concevoir un projet de production.		Élaboration du contenu et de la forme du projet de production.	
2. Sélectionner les connaissances disciplinaires utiles à cette production.		Sélection judicieuse des connaissances disciplinaires.	
3. Appliquer ces connaissances disciplinaires à la production.		Application pertinente de ces connaissances disciplinaires.	
4. Réaliser la production.		Production finale cohérente.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE			
Champ d'études :		Sciences humaines	
Précision :		La discipline mathématique et la discipline biologie peuvent contribuer à l'atteinte partielle de cet objectif.	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer la régulation cellulaire et systémique de l'organisme humain ainsi que sa reproduction.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier la cellule comme unité de base de la régulation et de la reproduction. 2. Expliquer comment le système nerveux assure l'homéostasie. 3. Expliquer comment le système endocrinien assure l'homéostasie. 4. Illustrer les mécanismes de la reproduction humaine. 5. Expliquer les mécanismes de l'hérédité. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>En classe et en laboratoire. Dans le cadre d'au moins une expérimentation.</p> <p>Critères de performance</p> <p>Caractérisation adéquate des structures cellulaires en rapport avec leurs fonctions dans les systèmes de régulation et dans la reproduction. Explication cohérente du lien entre l'activité du système nerveux et le maintien de l'équilibre de l'organisme humain. Explication cohérente du lien entre l'activité du système endocrinien et le maintien de l'équilibre de l'organisme humain. Démonstration claire des liens entre l'action du système nerveux et du système endocrinien face à des comportements humains. Illustration appropriée des mécanismes qui contribuent à la reproduction humaine. Représentation adéquate de la transmission des caractères héréditaires. Représentation pertinente d'au moins une manipulation génétique. Utilisation appropriée des concepts et de la terminologie.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Biologie</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

CODE : 022W	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer des outils statistiques avancés, fondés sur la théorie des probabilités, à la prise de décision dans des contextes d'études en sciences humaines.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Utiliser adéquatement les notions de probabilités dans le processus de prise de décision. 2. Utiliser adéquatement les différentes distributions de probabilité(s) dans un processus de prise de décision. 3. Normaliser des données. 4. Estimer une moyenne dans une population par intervalle de confiance dans le cas d'échantillons de petite taille, en tenant compte du niveau de confiance. 5. Effectuer le test d'hypothèse le plus pertinent. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>En utilisant, entre autres, des données publiques ou privées à l'usage des sciences humaines. À l'aide, entre autres, d'un logiciel approprié au traitement de données ou d'une calculatrice permettant le traitement statistique.</p> <p>Critères de performance</p> <p>Utilisation juste des notions et du vocabulaire appropriés. Évaluation juste de la probabilité d'événements à l'aide de l'analyse combinatoire, de la distribution binomiale ou de la distribution normale. Construction appropriée de la distribution de probabilité(s) d'une variable aléatoire discrète et calcul de l'espérance et de l'écart type de cette dernière. Utilisation correcte des distributions de probabilité(s) dans un processus de prise de décision. Transformation adéquate de données en données normalisées selon une échelle de scores usuelle en psychologie et en éducation. Estimation par intervalle de confiance d'une moyenne dans une population dans le cas de petits échantillons, en tenant compte du niveau de confiance. Réalisation rigoureuse de tests d'hypothèses sur une moyenne, sur une proportion pour une population et de test d'ajustement à une distribution, en tenant compte du seuil de signification. Vérification formelle de l'effet du traitement sur un groupe par comparaison de deux moyennes à partir d'échantillons pairés ou d'échantillons indépendants.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Champ d'études : Sciences humaines Discipline : À l'intérieur du champ d'études ou mathématique Nombre d'heures-contact : 45 * Nombre d'unités : 2</p> <p>* Le collège peut déterminer des activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre cet objectif (Code 022W) et l'objectif (Code 022P) avec les particularités suivantes :</p> <p>Discipline : Mathématique Nombre d'heures-contact : 75 Nombre d'unités : 2 2/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer des méthodes du calcul différentiel à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Situer le contexte historique du développement du calcul différentiel. 2. Reconnaître et décrire les caractéristiques des fonctions algébriques, exponentielles, logarithmiques et trigono-métriques, chacune représentée sous forme d'expression symbolique ou sous forme graphique. 3. Analyser le comportement d'une fonction représentée symboliquement ou graphiquement à l'aide de l'approche intuitive du concept de limite. 4. Définir la dérivée d'une fonction, donner son interprétation et appliquer les techniques de dérivation. 5. Analyser les variations d'une fonction en utilisant le calcul différentiel. 6. Résoudre des problèmes de taux de variation et d'optimisation. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>En utilisant des contextes reliés au domaine des sciences humaines, par exemple la croissance des populations, la propagation des épidémies et des rumeurs, les mathématiques financières, l'analyse marginale : coût, revenu, profit. À l'aide de technologies de traitement de l'information appropriées.</p> <p>Critères de performance</p> <p>Connaissance élémentaire du contexte historique du développement du calcul différentiel. Utilisation appropriée des concepts. Représentation adéquate d'une situation sous forme de fonctions. Représentation graphique adéquate d'une fonction. Manipulations algébriques conformes aux règles. Choix et application correcte des règles et des techniques. Exactitude des calculs. Justification des étapes de la résolution des problèmes de taux de variation et d'optimisation. Interprétation juste des résultats. Utilisation d'une terminologie appropriée.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Mathématique</p> <p>Nombre d'heures-contact : 75</p> <p>Nombre d'unités : 2 2/3</p> <p>Précision : L'étudiant ou l'étudiante doit avoir réussi le cours mathématique 526 ou 536 de la 5^e secondaire.</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer des méthodes du calcul intégral à l'étude de modèles fonctionnels du domaine des sciences humaines.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Situer le contexte historique du développement du calcul intégral. 2. Déterminer l'intégrale indéfinie d'une fonction à l'aide des techniques d'intégration. 3. Calculer l'intégrale définie d'une fonction sur un intervalle et en donner l'interprétation. 4. Calculer les limites d'une fonction présentant des formes indéterminées en appliquant la règle de l'Hospital. 5. Calculer l'intégrale impropre d'une fonction sur un intervalle et en donner l'interprétation. 6. Analyser un phénomène à l'aide d'équations différentielles à variables séparables. 7. Analyser un phénomène à l'aide de l'étude de la convergence d'une série. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>En utilisant des contextes reliés au domaine des sciences humaines, par exemple la croissance de population, la propagation des épidémies et des rumeurs, les mathématiques financières, l'analyse marginale : coût, revenu, profit. À l'aide de technologies de traitement de l'information appropriées.</p> <p>Critères de performance</p> <p>Connaissance élémentaire du contexte historique du développement du calcul intégral. Utilisation appropriée des concepts. Représentation adéquate de situations sous forme d'équations, de séries et de graphiques dans le plan. Manipulations algébriques conformes aux règles. Choix et application juste des règles et des techniques. Exactitude des calculs. Justification des étapes des calculs et des analyses. Interprétation juste des résultats. Utilisation d'une terminologie appropriée.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Mathématique</p> <p>Heures-contact: 75</p> <p>Nombre d'unités : 2 2/3</p> <p>Précision : L'étudiant ou l'étudiante doit avoir réussi le cours mathématique 526 ou 536 de la 5^e secondaire.</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer des méthodes de l’algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à l’étude de différents phénomènes de l’activité humaine.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Situer le contexte historique du développement de l’algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle. 2. Utiliser les opérations matricielles pour résoudre des problèmes concrets. 3. Appliquer les différentes méthodes de résolution des systèmes d’équations linéaires. 4. Utiliser les opérations sur les vecteurs pour résoudre des problèmes concrets. 5. Établir des liens entre la géométrie vectorielle et l’algèbre linéaire. 6. Appliquer les méthodes de l’algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle pour étudier la droite et le plan. 7. Résoudre des problèmes d’optimisation à l’aide des méthodes de résolution des systèmes d’inéquations linéaires à deux variables et plus. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>En utilisant des contextes reliés au domaine des sciences humaines, par exemple le transport, la répartition des ressources, l’optimisation des fonctions économiques, le processus markovien.</p> <p>À l’aide de technologies de traitement de l’information appropriées.</p> <p>Critères de performance</p> <p>Connaissance élémentaire du contexte historique du développement de l’algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle.</p> <p>Utilisation appropriée des concepts.</p> <p>Représentation fidèle de situations sous forme de matrices, de vecteurs, de systèmes d’équations et d’inéquations.</p> <p>Représentation graphique adéquate de lieux de l’espace.</p> <p>Manipulations algébriques conformes aux règles.</p> <p>Choix et application correcte des méthodes de résolution des systèmes linéaires.</p> <p>Application correcte d’algorithmes.</p> <p>Exactitude des calculs.</p> <p>Justification des étapes de la résolution des problèmes.</p> <p>Interprétation juste des résultats.</p> <p>Utilisation d’une terminologie appropriée.</p>
ACTIVITÉS D’APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Mathématique</p> <p>Nombre d’heures-contact : 75</p> <p>Nombre d’unités : 2 2/3</p> <p>Précision : L’étudiant ou l’étudiante doit avoir réussi le cours mathématique 526 ou 536 de la 5^e secondaire.</p>	

A N N E X E :

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :
 - ☞ d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - ☞ de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
 - ☞ de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - ☞ d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - ☞ de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
 - ☞ de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - ☞ d'apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
 - ☞ de préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et d'en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - ☞ de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime dans la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s'ouvrir aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui se donne pour point d'appui la raison dans l'étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique; cela l'habitue à revenir sur sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - ☞ des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - ☞ différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - ☞ des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
 - ☞ des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - ☞ les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;

- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - ☞ à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - ☞ à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - ☞ à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - ☞ à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - ☞ à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - ☞ à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- sur le plan des attitudes, il ou elle :
 - ☞ valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
 - ☞ reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - ☞ a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - ☞ situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - ☞ fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - ☞ perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - ☞ reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des

conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - ✓ connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - ✓ connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - ✓ connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - ✓ connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - ✓ connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - ✓ communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - ✓ communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - ✓ obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - ✓ établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - ✓ accéder à la culture anglophone;
 - ✓ intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - ✓ a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - ✓ a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - ☒ les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - ☒ les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - ☒ des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - ☒ les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - ☒ une méthode de formulation d'objectifs;
 - ☒ les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
 - ☒ de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - ☒ d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - ☒ d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - ☒ de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
 - ☒ de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
 - ☒ d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - ☒ d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - ☒ de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - ☒ d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
 - ☒ percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
 - ☒ avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - ☒ valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
 - ☒ respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - ☒ apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - ☒ promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.